

Bulletin Municipal





Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Nous traversons actuellement une crise qui nous impacte toutes et tous. Les prix flambent dans tous les domaines et mettent à mal les finances de chacune et chacun d'entre nous. Les fins de mois sont de plus en plus difficiles et, je suis bien conscient que certaines situations s'avèrent plus que délicates.

Sachez que je me tiens à votre disposition si toutefois vous en exprimez le désir.

Ensemble nous pourrons essayer de trouver des solutions adaptées à la situation de chacun et vous orienter vers les services compétents.

Je réitère ma demande de volontaires pour la mise en place d'un comité des fêtes au sein de notre commune.

Les associations locales font le nécessaire pour organiser quelques évènements tels que les concours de boules par exemple, mais je souhaiterais que nous allions un peu plus loin dans l'organisation de manifestations.

Pour cela j'ai besoin d'une équipe dynamique et volontaire.

N'hésitez pas à me contacter pour en discuter. Ne laissons pas mourir notre village.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.



Horaires d'ouverture des services publics

Mairie Tél.: 04 71 73 60 06

Lundi		13h30 / 17h30
Mardi		13h30 / 16h30
Mercredi	08h00 / 12h00	13h30 / 17h30
Jeudi	08h15 / 11h30	13h30 / 16h30
Vendredi	08h00 / 12h00	
Samedi	08h15 / 12h00	

Agence postale
Tél.: 04 71 73 62 57

Lundi		14h00 / 16h30
Mardi		14h00 / 16h30
Mercredi	09h00 / 11h30	
Jeudi	09h00 / 11h30	
Vendredi	09h00 / 11h30	
Samedi	09h00 / 11h30	

Éclairage public

Le conseil municipal a approuvé la proposition de couper l'éclairage public la nuit, entre 00 heure et 5 heures du matin sur l'ensemble de notre commune (actuellement 23h).

La RN 122, dans la traversée du bourg de Molompize n'est pas concernée pour le moment par mesure de sécurité. Le passage en éclairage à leds sera également mis en place. Ces mesures sont d'ores et déjà appliquées.





Restriction de l'eau

Nous sommes actuellement en vigilance concernant les réserves d'eau.

Cette situation est plus que préoccupante et les mesures prises par les services de l'état sont nécessaires au vu du niveau de nos cours d'eau d'une part et de l'état des nappes phréatiques d'autre part.

Nous devons nous préoccuper de l'état de nos ressources en respectant les mesures prescrites. Il est facile d'ouvrir le robinet mais sommes-nous conscients de la gravité de la situation.

Les conditions météorologiques sont « déboussolées » et le manque d'eau se fait de plus en plus sentir. Agissons en adultes responsables

Décoration de Noël

Pour cette année, il a été décidé de ne pas mettre en place d'illuminations pour la période de Noël sur les différents points habituels de la commune. Un sapin décoré et illuminé sera installé à l'emplacement habituel devant le restaurant « La Table des Palhas ».

Des sapins seront mis à disposition des habitants dans les hameaux de plus de 5 habitants, à charge pour eux d'en assurer la décoration.



Déplacement de la boite aux lettres

Pendant toute la durée des travaux de réfection de la toiture, la boîte postale jaune, située à côté du portail d'entrée de la mairie ne sera pas accessible au public.

Il vous est demandé de bien vouloir déposer vos lettres à l'Agence postale situé à l'intérieur des locaux de notre mairie.

Nous vous prions de nous excuser de ce désagrément.





Sirène d'alerte aux populations

La vie de la commune

À la demande des services préfectoraux, nous vous informons que notre sirène sera inopérationnelle pendant toute la durée des travaux de réfection de la toiture de notre mairie.

Les dates à retenir

Mercredi 14 décembre 2022 - Salle Polyvalente

Repas des aînés de la commune

offert par la mairie aux personnes de plus de 70 ans résidants à Molompize

Dimanche 18 décembre 2022 à 15h00 - Salle Polyvalente

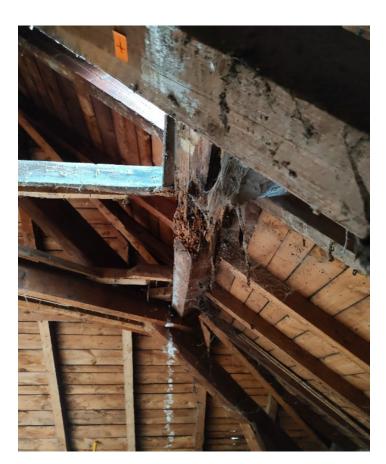
Noël des enfants de la commune

Dimanche 8 janvier 2023 à 16h00 - Salle Polyvalente

Vœux du Maire et du conseil municipal

Travaux en cours : Toiture de la Mairie

Comme chacun a pu le remarquer, les travaux de réfection de la toiture de la mairie ont commencé. Ce bâtiment se trouve dans un état de dégradation avancée et, il est urgent de procéder à sa réfection...







Travaux en cours : Réfection du mur en pierres sèches du Chemin des Palhàs

Suite à l'éboulement d'un mur en pierres sèches situé au départ du chemin qui conduit aux Palhas de Molompize, incident probablement dû aux racines d'arbres, nous avons mandaté monsieur

Christian OMELHIER spécialiste en la matière, pour effectuer cette réparation.

L'occasion pour David, notre employé communal de se former dans ce domaine.







Journée départementale des paysages du Cantal



Le Réseau Régional du Paysage qui a organisé cette journée a pour objectif de fédérer les acteurs du paysage de la région, de partager les expériences des territoires et d'impulser une dynamique et porter les politiques du paysage. La thématique 2022 des Journées Départementales des Paysages du Cantal portait sur les murs et ouvrages en pierre sèche. La commune de Molompize a été choisie pour présenter différents projets et partager des retours d'expérience. Cette journée a eu lieu le Mardi 13 septembre salle polyvalente de Molompize et à travers les chemins de nos chers Palhàs!

L'accueil des invités en début de matinée a été suivi d'une introduction générale par Madame Monique CABOUR sous-préfète de Saint-Flour, puis par Monsieur Didier ACHALME Vice-Président du Conseil départemental. Les thèmes abordés ont été présentés au public :

- « Que représente pour vous un mur en pierre sèche ? Et selon vous, quels sont les atouts et contraintes des ouvrages en pierre sèche ? »
- « Habiter et façonner les paysages, l'intelligence des ouvrages en pierre sèche »

Ces thématiques ont été développées par différents intervenants :

Madame Yolande GUYOTON, Paysagiste Conseil de l'Etat, a rappelé l'inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO de : « l'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques » depuis novembre 2018. Elle a présenté le travail réalisé sur la commune de Villards d'Héria dans le Jura autour de la réhabilitation paysagère du belvédère et de la chapelle Saint Romain de Roche.

Plusieurs retours d'expériences ont été partagés :

- Par Monsieur Vital GENDRE, maire de Saint-Rémy de Chaudes-Aigues (15)
- Par les Associations : « Les Pailhats de Courgoul » (63) et « Les Terrasses de Léotoing » (43) qui ont réaménagé des murs en pierres sèches sur leurs communes et organisent des animations pour leur mise en valeur.
- Par le DREAL AURA (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et Vals près-le-Puy (43), en charge d'un inventaire du patrimoine pierre sèche en préalable d'un projet global.
- Par Edouard DUTERTE de l'association ABPS et Yanick LASICA Intégrateur et facilitateur de la pierre sèche. L'association « Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches » est née en Cévennes lozériennes-gardoises en 2002 et est devenue structure nationale en 2012. Elle regroupe aujourd'hui 72 professionnel.le.s du bâtiment issu.e.s de 20 départements, 4 régions dont 3 membres à l'étranger (un membre en Catalogne et 2 en Italie). Le site internet de l'ABPS pierreseche.fr regorge d'informations sur ce sujet!

Un repas préparé par Pierre et Aurélie de « La Table des Palhàs » a été partagé entre tous les intervenants et a permis de prolonger les échanges.

Puis la traditionnelle « Visite des Palhàs » a été commentée par Christian OMELHIER muralier, créateur du site. Ce fut l'occasion de rappeler une nouvelle fois et toujours avec passion l'historique et la démarche de ce projet qui perdure depuis plus de vingt ans ! La balade s'est clôturée par une dégustation des vins des Palhàs en présence des deux vignerons locaux, Gilles MONIER et Stéphan ELZIERE.

Echanges prolongés, idées partagées, rendez-vous donnés afin de poursuivre cette aventure qui continue de conjuguer tant de savoir-faire!

Journées du Patrimoine 2022

Les 17 et 18 septembre, dans le cadre des Journées du Patrimoine, nous avons exposé, comme chaque année, dans l'Eglise Sainte Foy, la belle collection des 40 ornements sacerdotaux détenus dans la Mairie.

Cette exposition a attiré une trentaine de visiteurs, tous intéressés par ce sujet. Des anciennes couturières de Murat, des brodeuses du Puy, des professeurs d'histoire, des spécialistes des ornements anciens.

Notre collection est particulièrement bien conservée en Mairie, dans des boites étanches achetées par la Mairie, et tous ces ornements sont en très bon état, bien à l'abri de la poussière, des mites, des insectes, et des araignées. Ils ont été nettoyés, dépoussiérés, et sont bien à plat dans leurs boites étanches.

Généralement, ces ornements sont entreposés dans des sacristies ou des pièces humides, et ils sont en très mauvais état, parfois déchirés, et difficilement montrables...

Signalons que la visite de l'Eglise porte également sur des explications sur l'évolution de la situation de la femme depuis le Moyen-Age, et sur les 3 statues exposées en permanence : leur histoire, ce qu'elles représentent, et de nombreux détails sur l'histoire des Vierges Noires.

Le Patrimoine de notre commune est ainsi bien valorisé et profite aux visiteurs.



On tourne à Molompize

Dans le cadre du tournage du téléfilm « Meurtre dans le Cantal » sur notre territoire pour France3, avec dans les rôle principaux Alexandre VARGA et Joséphine JOUBER, la production a choisi notre commune comme décor pour l'occasion. Deux sites ont été retenus : La place de la Fontaine à Aurouze et le Château.

Le camp de base quant à lui étant installé dans notre salle polyvalente.

Le tournage s'est déroulé le mardi 6 décembre 2022 sur toute la journée. Les équipes et les acteurs ont pu apprécier la chaleur de notre accueil et la beauté de notre village illuminé par un soleil magnifique.





Heures d'ouverture du magasin :

FERME

08 :00 - 14 :00 17 :00 - 19 :00

08:00 - 12:00

15:00 - 19:00

08 :00 - 12 :00 15 :00 - 19 :00

08:00 - 14:00

17:00 - 19:00

Services aux personnes

J'ai eu le plaisir de rencontrer le couple qui vient de reprendre la gérance du magasin « VIVAL » de FERRIERE ST MARY.

Il s'agit de Séverine et Matthieu JOUETTE. Ils sont parents de deux enfants, Léo 20 mois et Lison 4 mois.

Ce jeune couple, agréable et souriant, qui arrive du Loiret (45) ne connaissait pas du tout le Cantal avant de s'y installer l'été dernier. Un besoin de changement d'air, de contact avec les gens, l'envie de travailler en couple dans un cadre différent, les ont amenés à répondre à l'annonce déposée sur le site « SOS Campagne » de TF1.

Chaque mercredi après-midi, vous pourrez croiser sur le territoire de notre commune le camion gris Vival de Matthieu qui apporte un service à celles et ceux qui ne peuvent pas toujours se déplacer jusqu'aux commerces de Massiac. Séverine quant à elle officie au magasin.

Les producteurs locaux sont mis à l'honneur dans leur commerce N'hésitez pas à les contacter si vous souhaitez que Matthieu fasse ur passage du côté de chez vous.

Téléphone: 04 71 23 95 56

nmerce.	Samedi	08 :00 - 12 :00 15 :00 - 19 :00
	Dimanche	08:00 - 12:00

Vendredi

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

P. Leberichel



La page de nos artisans



Donner vie à vos envies!

FD Agencement c'est plus de 20 ans d'expérience dans l'aménagement intérieur, de la conception à la pose.

À votre écoute, nous réflechissons ensemble aux solutions les plus adaptées pour vous.

Vous avez un projet ? Nous serons à vos côtés pour donner vie à vos envies. N'hésitez pas à nous contacter ! Frédéric Dubois

Tél.: 07 85 20 72 54 contact@fdagencement.fr

POSE DE CUISINE
SALLE DE BAIN
DRESSING



réation & Impression : AZIC